

## Installation et configuration des postes de travail : configuration standard et déploiement de logiciels validés par le Service DI<sup>2</sup>S<sup>2</sup>C

- **Objectifs et bénéfice fournis**

Ce service consiste à fournir une installation complète d'un poste informatique répondant aux normes de fonctionnement et de sécurité requises par les tutelles (CNRS et AMU) :

- Procédure de chiffrement
- Installation d'un antivirus
- Logiciels de suivis de matériel
- Configuration du réseau
- et **sur demande uniquement** : déploiement de logiciels validés par le Service DI<sup>2</sup>S<sup>2</sup>C

(Vous trouverez ici : [la liste du socle logiciels pour OS Windows](#))

Le service informatique remet à l'utilisateur un ordinateur fonctionnel et à jour.

- **Exclusions**

Ce service exclut toute intervention technique sur des PC privés et personnels.

De même sont exclus les ordinateurs appartenant à des chercheurs ou des étudiants de passage accueillis dans l'unité, ainsi que les matériels n'ayant pas été validés lors de la procédure d'achat par le service informatique qui ne seront couverts qu'à minima et ne bénéficieront que des installations obligatoires : antivirus, chiffrement de disque et VPN.

**RAPPEL IMPORTANT** : Les sauvegardes des données sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

- **Disponibilité**

sur les horaires de travail des membres du service informatique

- **Mode d'utilisation**

Tout nouveau poste doit être livré directement au service informatique, qui le remet à l'utilisateur une fois configuré.

- **Engagement et service fournis**

En fonction de la charge de travail en cours et en l'absence de toute autre intervention plus prioritaire, le service informatique remet un poste de travail informatique installé totalement fonctionnel et à jour dans la semaine qui suit la réception du matériel par le service informatique.